

APPELEZ
1000 ou 1001
POUR NOUVELLES

— — —

Pour vos travaux
d'impressions
vous aurez toujours
satisfaction

LE QUOTIDIEN

**LISEZ ET
ENCOURAGEZ
LE JOURNAL LOCAL**

— — —

Abonnement \$2.00
par année
Seul organe quotidien
de la rive sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, prop.

LEVIS, MERCREDI, 22 JUILLET 1936.

VOL. LVII, No 167

LES EVENEMENTS POLITIQUES

Ce soir, de 8 heures à 8 h. 30, l'honorable M. C. Stuart McDougall, trésorier de la Province donnera une causerie politique qui sera radiodiffusée par tous les postes de la Commission Canadienne.

L'hon. M. Adélar Godbout, ministre de la province, est revenu à Québec, hier soir, après avoir été absent de la ville pendant quelques jours. En effet, dimanche après-midi, il tenait une assemblée à L'Islet et le lendemain il se rendit à Mont-Joli pour adresser la parole devant les électeurs de Matane et des comtés environnants. L'hon. M. Godbout a passé la nuit de lundi à mardi à la Rivière-du-Loup, et hier matin il s'est dirigé en automobile vers Québec. Le premier ministre s'est arrêté en chemin à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière où il a déjà été professeur.

M. Pierre Gagnon député de Kamouraska, nous fait tenir la copie d'une lettre qu'il vient d'adresser à l'Action Catholique, dans laquelle il relève le défi qui lui a été lancé par M. Chaloult : Québec, 21 juillet, 1936.

M. le directeur,
L'Action Catholique,
Québec

Cher monsieur,
En lisant votre journal, j'ai pris connaissance du défi que me lance M. René Chaloult, candidat conservateur dans le comté de Kamouraska. Je relève ce défi et j'annoncerai l'itinéraire de mes assemblées d'ici quelques jours dans les journaux.

Je ne crains pas de rencontrer M. Chaloult et il sera le bienvenu à mes assemblées, contrairement, lors des dernières élections, mon adversaire ait refusé la contradiction en donnant comme raison que c'était préférable de ne pas tenir d'assemblées contradictoires pour le bon ordre. Du moins, c'est ce que déclarait alors ses amis.

A tout événement, je laisse à mon adversaire d'aujourd'hui le soin d'en décider. Pour moi, je le répète, comme cultivateur, je puis lui dire que je n'ai pas peur d'un avocat de Québec. Je suis en faveur du même principe qu'en 1927. Le petit groupe qui appuie M. Chaloult est formé de ceux qui invoquaient ce même principe dans le temps.

Quant aux autres commentaires de M. Chaloult, j'y répondrai en temps et lieu.

Bien à vous,
(signé) Pierre Gagnon, cultivateur.

Dans une lettre qu'elle vient d'adresser à l'hon. M. Godbout, premier ministre de la province, l'Association de la Jeunesse Ouvrière de Montréal demande la création d'un conseil économique national. Elle suggère même que le président de ce conseil soit M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, et elle donne quelques noms de Canadiens français éminents qui pourraient en faire partie.

Dans une communication adressée aux journaux, l'Association rappelle qu'elle est indépendante de la politique et qu'elle a approuvé le nouveau programme de l'hon. M. Godbout. "Au début du mois de juin, disait le président, M. Gérard Guévremont, au cours d'une dernière réunion, l'Association réclamait un ordre nouveau. Nous avons obtenu un nouveau gouvernement et des hommes nouveaux. Nous avons approuvé le beau programme du grand parti libéral. C'est réellement une ère nouvelle qui commence. Nous voulons maintenant un conseil économique national qui serait en quelque sorte le quartier-général du commandement économique dans la province de Québec, et la lettre que nous avons écrite à l'honorable M. Adélar Godbout à cet effet parle par elle-même".

Dans la lettre adressée à l'hon. M. Godbout et signée par le secrétaire de l'Association, M. Auguste Longpré, on trouve d'abord, avec des textes de sociologues à l'appui, les raisons qui militent en faveur de la création d'un conseil économique.

Il est rumeur que M. Vital Cliche, ex-député de la Beauce, se retire de la politique. Rien n'est encore officiel cependant. Advenant le cas, un fort groupe de partisans de l'Action Libérale Nationale de toutes les paroisses du comté songerait à offrir la candidature à M. Josphat Poulin, de Saint-Georges.

Nous apprenons que M. Léo Bérubé, avocat, de la Rivière-du-Loup, est prêt à faire la lutte dans le comté qui porte le même nom comme candidat de l'Union Nationale. M. Bérubé soumettra son nom à une convention qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures (heure solaire), à la Rivière-du-Loup.

Le candidat libéral dans le comté est l'ex-député, M. Léon Casrain, avocat.

M. Enos Véronneau, de Barnston, a été choisi, hier, comme candidat libéral dans le comté de Stanstead à la suite d'une convention tenue à Hayer's Cliff. L'hon. Césaire Gervais, ministre des Travaux Publics adressa la parole aux délégués.

M. Arthur Drolet, de Québec, a déclaré, hier soir, qu'il songeait à se présenter comme candidat libéral dans le comté de Portneuf, pour faire la lutte à M. Bona Dussault ex-député unioniste.

L'hon. M. Adélar Godbout, premier ministre de la province, ouvrira la campagne de M. Alexis Caron, ex-député libéral de Hull, lundi prochain, dans la ville de Hull. Le chef du gouvernement sera accompagné de quelques ministres.

A un groupe d'électeurs qui l'ont rencontré, hier soir, à Charlesbourg, M. Frank Byrne, ex-député libéral de Québec-Comté, a déclaré qu'il était dans la lutte jusqu'au bout. Il a aussi annoncé qu'il ouvrirait sa campagne, dimanche, par une assemblée qui sera tenue tout probablement à Charlesbourg.

(Suite à la page 4)

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

S. E. le Cardinal au Patronage de Lévis

Une nouvelle, qui a réjoui les enfants qui fréquentent le Patronage de Lévis et ceux de Québec, ce fut d'apprendre que vendredi prochain, le 24 juillet, S. E. le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, sera au milieu d'eux. Pour la circonstance, les enfants des Patronages de Québec se rendront à Lévis dès vendredi matin pour assister à la messe que Son Eminence célébrera à 8.30 heures, dans la cour du Patronage de la rive-sud.

Dans la matinée et dans l'après-midi des jeux de toutes sortes auront lieu, et la journée se terminera par un salut solennel du Saint-Sacrement.

Pour l'église du Christ-Roi

Sur les hauteurs de Lévis, dans le vieux fief de Villemay s'élève une église à la gloire du Christ-Roi, la première de ce nom dans la province de Québec.

Cette jeune paroisse souffre de la crise actuelle. Or, un groupe de dames et demoiselles ont eu la générosité, sous le distingué patronage de M. le curé Charles Rodrigue, d'organiser une grande vente de charité. Elle s'est ouverte officiellement hier soir à 8 heures, dans la salle de l'école de Villemay.

On nous assure que cette vente sera des plus intéressantes par ses tables surchargées qu'on mettra à votre disposition et par la courtoisie avec laquelle on recevra.

On vous y attend..... Tous les chemins conduisent à l'école de Villemay, principalement le tramway de Lévis; on ne peut se tromper, c'est au terminus.

Incendie à St-Nicolas

Un incendie a éclaté hier matin dans une savanne, non loin de St-Nicolas comté de Lévis. La fumée qui s'échappait du brasier a fait croire à un feu plus considérable encore. On apercevait très bien la leurde de cet incendie des hauteurs de Lévis.

Suivant les renseignements que nous avons obtenus hier soir, le feu a originé dans un terrain de mousse, sur une superficie d'environ un mille et demi. Il aurait encore hier soir et il s'échappait de ce foyer d'incendie une fumée opaque. Comme il n'y a presque pas d'arbres sur ce terrain, le feu ne peut causer de gros dommages. Des cantonniers du Chemin de Fer National, qui travaillaient sur la voie non loin du théâtre de l'incendie, ont été envoyés sur les lieux pour empêcher le feu de se propager plus loin.

Il n'y a aucune résidence à cet endroit et personne n'a été mis en danger.

Mariage Laflamme-Dionne

Mgr Eugène-C. Laflamme, P. A., curé de Notre-Dame de Québec, a béni, samedi dernier, en l'église de St-Antoine de Tilly, le mariage de son neveu, M. Eugène Laflamme, fils de M. et madame J.-A.-K. Laflamme, de Lévis, avec mademoiselle Blandine Dionne, fille de M. et Madame Philémon Dionne, de St-Antoine de Tilly. M. Laflamme servait de témoin à son fils, et M. Dionne accompagnait sa fille.

Pendant la messe nuptiale, un magnifique programme de musique et de chant fut exécuté. Après la messe, une réception eut lieu à la résidence de M. et madame Dionne, puis les nouveaux mariés partirent en voyage de noces. A leur retour, M. et madame Laflamme demeureront à Lévis.

Jeunes gens arrêtés

La police de Lévis a fait l'arrestation de quatre jeunes gens qui avaient causé du désordre dans les rues de la ville. Des plaintes avaient été portées depuis plusieurs jours contre ces individus qui voulaient faire de la chécanne. C'est à la demande de deux jeunes gens de Lévis, MM. Larocque et Morin, que les accusés ont été arrêtés.

Ces deux jeunes gens se promenaient sur la rue St-Georges lundi soir, lorsqu'ils furent attaqués au moment où ils passaient au coin de la rue St-Rémi. Ils furent assaillis par quatre jeunes gens de Lévis qui ne priaient pas leur présence dans ce quartier. La bataille s'engagea et les deux étrangers du quartier furent un peu rudoyés.

Une plainte fut logée à la police et des mandats furent émis contre ces agresseurs.

C'est le sergent Côté qui fit les arrestations au cours de la soirée. Hier matin, deux d'entre eux comparaissent devant le juge de Paix. M. Prêchette, à l'Hôtel de Ville. Tous deux ont plaidé coupable et furent condamnés à \$10.00 d'amende et les frais. L'un d'eux préféra payer l'amende tandis que l'autre prenait le chemin de la prison. Leurs compagnons comparaitront, ce matin, devant le juge de Paix sous la même accusation d'avoir causé du désordre.

Le chef de police a déclaré hier soir, qu'il serait très sévère pour toutes les plaintes qu'il pourrait avoir de ce côté.

Notes personnelles

Mesdemoiselles Yolande et Raymonde Bélanger sont retournées à Lauzon après avoir passé une quinzaine de jours à Saint-Georges de Beauce, où elles ont été les invitées de leur soeur et de leur beau-frère, M. et madame Robert Vézina.

x x x

Mesdemoiselles Judith et Francoise Guay, de Lévis, sont parties pour Chicoutimi. Elles ont fait le voyage en auto.

Les parties de dimanche

M. E.-F. Guay, secrétaire-trésorier de la ligue de baseball Québec-District, nous a informé, hier soir, que les parties de dimanche prochain dans le circuit Pouliot auront lieu à 2.30 heures comme à l'ordinaire. Le Napoléon visitera le Limoillon et le Silver Granite se rendra sur le terrain du Canadien.

Avis au Public.

On voudra bien prendre note que c'est mercredi soir, le 29, sur le terrain de M. T. Marotte, boucher, près de la correspondance des tramways, qu'aura lieu le grand CARLO-LOTO, organisé par les Joëistes, à Bienville.

Vous êtes tous invités à venir nombreux courir la chance de gagner un prix tout en contribuant à une bonne oeuvre. Les chances seront nombreuses et il y aura des prix pour tous les goûts.

ON DEMANDE

Jeune homme ou jeune fille ambitieux demandés pour représenter une marque en grande demande à Montréal. Une chance exceptionnelle de vous faire un gros revenu. Référence nécessaire. Adressez-vous à Marguerite Tremblay, 2105 rue Bourbonnière, Montréal, Qué.

Convention libérale dans le comté de Lévis.

Samedi soir, à St-Romuald, à 8 h. 30, aura lieu la convention libérale du comté de Lévis pour le choix d'un candidat. Elle sera présidée par M. Fernand Fafard.

M. le Docteur Fafard, de Lévis, et M. le notaire Raoul Demers, maire de St-Romuald, ont refusé de se présenter comme candidats. Les quatre candidats qui se présenteront sont MM. J.-G. Francoeur, T. Powers, L.-S. Durand et J.-M. Fortin.

Le "Napoléon", à Québec, dimanche soir.

Le "Napoléon" sera à Québec, dimanche. Il jouera une partie à 6.30 hres sur le terrain du "Limoillon". Le "Napoléon" voudrait, autant dans son intérêt que dans l'intérêt du club "Limoillon", une grosse assistance.

Le "Napoléon" aura les services d'un nouveau lanceur quoique Vian ait joué une belle partie, dimanche dernier.

Les districts judiciaires de Québec.

Les Juges de la Cour Supérieure de Québec viennent de recevoir leur assignation pour la prochaine année judiciaire.

Le Juge Noël Belleau fera districts de Québec, pendant que le Juge Gelly fera les districts de Montmagny et Kamouraska.

Nous tenons à publier ces notes parce que ces deux juges sont des citoyens de Lévis.

"All Stars" vs "Napoléon"

Ce soir aura lieu à 6 h. 30 au parc de la rue Fraser, une intéressante partie de baseball entre le "Napoléon" et un "All Stars" composé de jeunes joueurs de la Rive Sud.

Ces jeunes ont pratiqué toute la semaine dernière dans l'intention d'infliger une défaite aux fameux "Naps".

Le troisième sac sera occupé par un jeune en la personne de R. Brochu, qui sans doute émerveillera les nombreux supporters des "Naps", ainsi que A. Roy, fameux champ centre et dur frappeur. Il est surnommé le "Babe Ruth" de l'équipe. Plusieurs autres jeunes seront de la partie.

Nul doute que les amateurs viendront en grand nombre en-courager nos jeunes.

La jeunesse libérale

On nous prie d'annoncer que tous ceux qui désirent s'inscrire dans les rangs de la Jeunesse Libérale pour le comté de Lévis, pourront le faire en s'adressant à M. Alexandre Roy, au No 31, Côte du Passage, Lévis.

On est prié de s'inscrire le plus tôt possible.

Rivière-à-la-Paix

Ottawa, 22. — Des officiels du gouvernement fédéral ont déclaré, hier soir, au vu d'une dépêche de Rivière-à-la-Paix relatant un mouvement de sécession de l'Alberta, que c'était là affaire à débattre entre le district de Rivière-à-la-Paix et la province.

L'honorable M. T.-A. Crerar, ministre de l'Intérieur, interrogé à ce sujet, s'est contenté de répondre: "Si le district de Rivière-à-la-Paix veut se séparer de l'Alberta, c'est son affaire. Mais c'est la première fois que j'en entends parler."

PLUIE NECESSAIRE POUR ETEINDRE CES 160 FEUX

Toronto, 22. — Les hommes qui combattent les feux de forêts dans le nord de l'Ontario ont mis tous leurs espoirs dans une pluie abondante qui seule apparemment, réussira à éteindre les 160 feux qu'ils tentent d'enrayer depuis plusieurs jours.

M. Walter Cain, sous-ministre du Département des Terres et Forêts de l'Ontario, a résumé la situation en déclarant: "La seule chose qui pourrait aider maintenant c'est la pluie". Il n'a pu encore estimer les pertes subies.

Au cours de la journée d'hier, en même temps qu'on découvrait un feu dans le parc national Jasper en Alberta, menaçant de ruiner ce magnifique endroit de tourisme, un incendie de forêt s'est déclaré approchant de soixante résidences d'été. Un nou-

veau foyer sur l'île Philip-Edward dans la baie Collins, district de Manitoulin, supposé allumé par la foudre a également été découvert.

On a dépêché 25 hommes et de l'équipement de Sault Ste-Marie pour combattre les flammes près de l'embranchement de Pointe aux Pins où les résidences se trouvent en danger. Ce nouvel incendie s'est déclaré dès qu'on eût réussi à mettre sous contrôle un autre foyer qui s'était développé à la source de la rivière Goulais.

Un incendie s'est enfin déclaré en pleine ville de Sudbury où hier le parc municipal Bell flamboyait. Les pompiers ont dû lutter deux heures pour éteindre les flammes. Plusieurs feux de forêts brûlent encore dans ce district.

VICTIMES DE LA REVOLTE

Madrid, 22. — Des estimés officiels publiés ce matin chiffrent le total des morts dans la sanglante révolte espagnole à plus de neuf cents. Le gouvernement prétend ce matin qu'il a abattu les rebelles dans toutes les cités provinciales importantes.

Barcelone, la plus grande ville d'Espagne, sur le littoral nord-est, compte à elle seule 500 morts et au moins 3,000 blessés. Le gouvernement affirme qu'elle est actuellement aux mains de ses forces loyales qui ont dû livrer de rudes batailles.

Dans Madrid, on calcule que plus de 300 personnes ont été tuées dans le soulèvement de lundi. Les forces rebelles comptent le plus de victimes. Des tentatives de débarquement par les rebelles à Algésiras, dans le sud, ont valu la mort pour plus d'une centaine d'hommes.

Cinq bataillons

Madrid, 22. — Le gouvernement espagnol, acculé par les rebelles militaires, a massé des colonnes de paysans et de travailleurs en vue de les lancer contre les insurgés hors de la capitale hier soir.

Cinq bataillons de civils ont été envoyés dans les provinces où les rebelles, rapporte-t-on, harcèlent les garnisons demeurées loyales au gouvernement. Dans les passes montagneuses, des troupes ont pris position afin d'enrayer l'avance des révoltés.

Les rébellions à Gijon, Almeria, Alcala de Henares et El Pardo ont été réprimées, dit le gouvernement.

Le gouverneur civil d'Almeria a fait savoir au ministère de la

Marine que les insurgés s'étaient rendus. A Alcala, les rebelles se réfugièrent dans la cathédrale et un convent voisin, mais ils furent promptement réduits par les forces loyales après avoir subi de lourdes pertes.

Les forces du gouvernement ont pris le contrôle de la capitale après plusieurs batailles serrées, dit un communiqué officiel.

Sous la surveillance des gardes civils les colonnes armées de paysans ont pris hier la direction de Valladolid et de Saragosse, deux provinces considérées par le gouvernement comme des foyers de rébellion.

Dans la banlieue de la capitale environ 5,000 miliciens sont concentrés pour prévenir toute attaque de la part des insurgés.

Des avions du gouvernement ont empêché le départ d'une colonne de troupes rebelles en train de quitter la province de Burgos, avant-hier, à Aranda.

Un radiogramme de Cordova intercepté par un poste du gouvernement a annoncé hier que les forces insurgées à cet endroit étaient dans une position désespérée en face de troupes loyales supérieures.

Dans la capitale, on affirme que la situation s'éclaircira rapidement bien que les résidents demeurent nerveux et redoutent des développements possibles.

Dans les cercles officiels, on croit que la mort du général Jose Sanjurjo, ancien lieutenant de l'ex-roi Alphonse d'Espagne, a été un coup sérieux pour les rebelles. Le général fut tué avant-hier dans un accident d'aviation au Portugal.

Feux de forêts

Edmonton, 22. — Les dommages causés par les feux de forêts, dans l'Alberta, augmentent continuellement. Un nouveau foyer d'incendie a été découvert, s'étendant rapidement et détruisant avec une rapidité effroyable les beaux arbres des forêts albertaines.

D'après des rapports venus tard hier du Département des Forêts on sait qu'un feu a été découvert le long de la rivière Brazeau, à 15 milles de Lovett, environ 160 milles au sud-est d'Edmonton. On ne connaît pas encore l'étendue de ce feu de forêt. Des hommes ont été envoyés en toute hâte des mines de charbon avoisinantes pour combattre les flammes.

Dans le même district, un autre incendie de forêt a été découvert près de Saunders. Le feu à cet endroit brûle depuis onze jours, a-t-on appris. D'après des rapports officiels, les flammes avancent rapi-

pidement, mais des gardes-feux les contrôlent plus ou moins, aidés de 160 hommes qui travaillent sans relâche.

Enfin, un troisième feu a été découvert non loin de là, feu qui menace de détruire des forêts précieuses situées à 30 milles au nord de Rocky Mountain House. 65 hommes ont été envoyés sur les lieux hier. On n'avait aucun rapport, la nuit dernière, quant au progrès de ce foyer d'incendie.

Il le tue à coup de revolver

M. Hugues Lanctôt, prospecteur de Rouyn, fils de M. Charles Lanctôt, ex-procureur-général, a tué un homme de race polonaise à coup de revolver. Il a été arrêté sur-le-champ et conduit à la prison de Rouyn. Cette querelle a été provoquée par une discussion à sujet de l'ancien procureur-général.

**POSTE
CKAC
Montréal**

MERCREDI

- 5.00 L'heure Bulova.
- 5.00 Annonces sociales.
- 5.18 Interlude classique.
- 5.30 Le prog. du foyer.
- 6.15 Drame vécu.
- 6.20 Tangos.
- 6.25 L'heure récréative.
- 7.00 L'heure "Bulova".
- 7.00 Le Merle Rouge.
- 7.15 Jeanne et Arthur.
- 7.30 L'heure Philip Morris.
- 7.30 Causerie Politique.
- 7.45 Le tourisme chez nous.
- 8.00 Emission Sweet Caporal.
- 8.30 Burns & Allen. — C.B.S.

- 9.00 Fanfare.
- 9.30 Le théâtre populaire.-CBS.
- 10.00 L'heure Philip Morris.
- 10.00 Orch. Vin St-Georges.
- 10.15 Neuvaine à Ste-Anne.
- 10.30 Les nouvelles
- 11.00 L'heure Bulova et temper.
- 11.00 Le reporter sportif Molson
- 11.05 J. Reichman et orch.-CBS.
- 11.30 Don Destor et orch.-CBS.
- 12.00 J. Garber et orch.-C.B.S.
- 12.30 Orch. de B Cummins.-CBS.
- 1.00 Heure. — Fin des émiss.

JEUDI

- 7.45 Cheerful Earfull
- 7.55 Sommaire.
- 8.00 Scénario matinale. (W.T)
- 8.15 Variétés matinales
- 8.30 Chansons françaises.
- 9.00 L. Vincent, chanteur.-CBS
- 9.15 "As you like it (C. B. S.)
- 9.45 "Song Stylists (C. B. S.)
- 9.55 Nouvelles press-radio CBS
- 10.00 Entre vous et moi.
- 10.15 Variétés.
- 10.45 La peptonine



**Pour combler le vide entre
chaque fin de semaine !**

Jean Dulac ne se laisse jamais vaincre par l'ennui. Sa famille passant l'été à la plage, il comble le vide de l'absence, par téléphone. Deux fois par semaine à heure fixe, il cause joyeusement avec sa femme et ses enfants. Rien de tel que le téléphone interurbain pour émusser les regrets de la séparation. Le service est sûr, clair, rapide et précieux dans les circonstances graves.



Les appels entre postes et "de personne à personne" bénéficient du tarif de nuit chaque soir après 7 heures et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE.

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 11.00 Service rapide. | 1.45 Causerie agricole. |
| 11.30 Ma Perkins. | 2.00 Between the bookends. — C.B.S. |
| 11.45 The Chicagoans. — C.B.S. | 2.15 Variétés. |
| 12.00 L'heure "Bulova". | 2.30 Music in the air. — C.B.S. |
| 12.00 L'heure de gaieté. | 3.00 Temps de la valse. |
| 12.15 Galeries Baillargeon. | 3.15 Howells et Wright.-C.B.S. |
| 12.30 Summer Rythm. — C.B.S. | 5.30 Do you remember? (C.B.S.) |
| 12.45 Cours du midi de la bourse | 4.00 All hands on deck.—C.B.S. |
| 12.55 Mercoriale des produits laitiers. | 4.30 Hommages du Kentucky. —C.B.S. |
| 1.00 Nouvelles. | 5.00 L'Heur Bulova. |
| 1.15 Matinée Memories. C.B.S. | 5.00 Les événements sociaux. |
| 1.30 Academy of Medecine. — C.B.S. | 5.15 C. Barrie, baryton.—CBS. |

WRIGLEY'S
VOUS Gardez dispos!
WRIGLEY'S SPEARMINT
THE PERFECT GUM
MINT LEAF FLAVOR
FAMEUSES SAVEURS AGREABLES

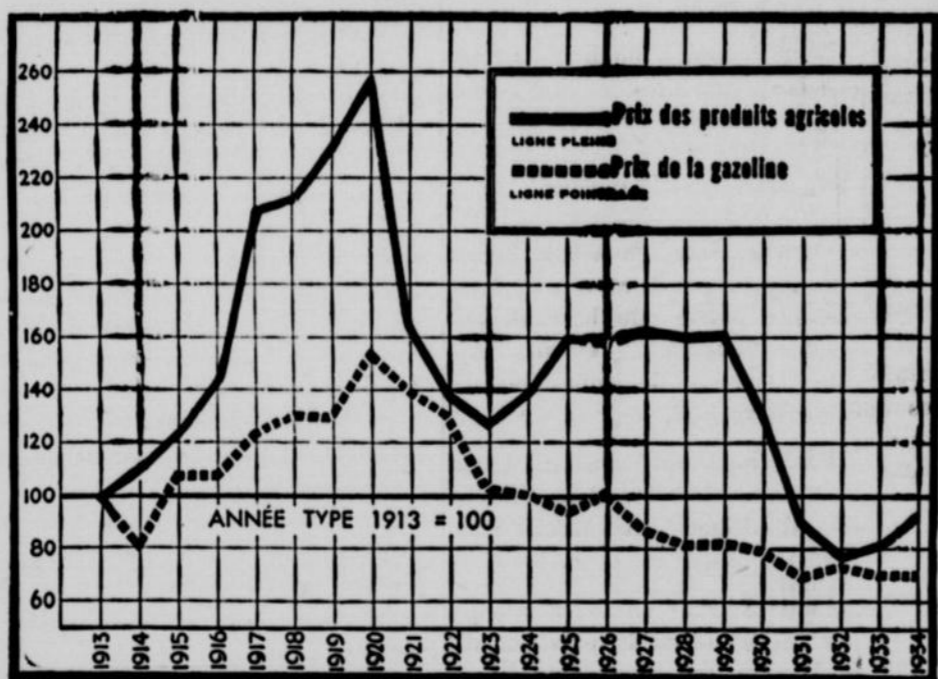
**POSTE
CHRC
Québec**

MERCREDI

- 4.30 L'heure Tavannes
- 4.31 L'horaire des programmes
- 4.32 Succès d'hier.
- 4.45 Avis de décès.
- 5.00 Chansons de Cow-boys.
- 5.14 Théâtre Capitol.
- 5.15 Divertissements.
- 5.30 Cocktail musical.
- 6.00 L'heure Cyma.
- 6.01 Musique d'orchestre.
- 6.05 La chanson nouvelle.
- 6.10 Drame de la vie réelle.
- 6.15 Programme de chant.
- 6.30 Pronostics de la temper.
- 6.31 Musique de concert.
- 6.45 Heure des marées.
- 6.46 Causerie sportive.
- 7.00 L'heure.
- 7.01 Musique de danse.
- 7.15 Jeanne et Arthur.
- 7.30 L'heure Cyma
- 7.31 Le Forum Politique.
- 7.45 Le roman de l'Orpheline.
- 8.00 Emission Sweet Caporal.
- 8.32 Danses modernes.
- 8.45 En dinant.
- 9.00 Revue Hollywood.
- 9.30 Les Bohémiens du Kent-House
- 10.00 Orch. Vin St-Georges.
- 10.15 L'Orgue du rêve.
- 10.30 U. Frenet et son orch.
- 11.00 L'heure Cyma.
- 11.01 Le reporter C. Robitaille Enrg.
- 11.30 L'Orchestre de danse du Château Frontenac
- 11.30 O Canada, fin des émissions
- JEUDI**
- 8.00 L'horloge musical. NBC.
- 8.30 L'heure.
- 8.32 Club du Cou-Cou—CHRC.
- 9.00 Oxydol. — C. du Cou-Cou
- 9.15 Beurre Gaspé.
- 9.31 Sommaire.
- 10.00 Pot-pourri musical (Ass. des Aveugles)
- 10.15 L'heure du déjeuner.
- 10.30 Extraits d'opéras.
- 10.45 Un moment de païeté

**CA VAUT UNE
BIÈRE
Dow
OLD STOCK**
FONDÉE IL Y A 146 ANS

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 11.00 Musique populaire. | 12.30 Pronostics de la temper. |
| 11.15 Poèmes symphoniques. | 12.31 Autour de la table. |
| 11.30 Concert de St-Cyr & Frère | 12.45 Heure des marées. |
| 12.00 Programme varié. | 12.46 Musique canadienne. |
| 12.15 Chansons de Paris. | 1.00 L'heure KIK. |



Chacun connaît le problème que constitue au pays l'avisement des prix des produits agricoles. Mais, en se basant sur l'année 1913, les prix des produits de la ferme n'ont jamais été aussi bas proportionnellement que ceux de la gasoline. De 1913 à 1920, le prix de la gasoline fut loin de s'élever au niveau de ceux des produits de la ferme et, cependant, depuis 1920, ce prix n'a presque pas cessé de décroître. Les renseignements donnés dans ce graphique sont basés sur des chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique.

UN COMMERCE LOYAL

Depuis cinquante-quatre ans qu'elle existe, l'Imperial Oil a toujours fait bon accueil aux lois votées dans l'intérêt des ouvriers et des industries basiques. Elle n'a jamais eu de démêlés avec ses employés. Elle a toujours payé des salaires équitables. Elle a accru les heures de loisir de son personnel pour augmenter l'embauchage. Elle a organisé en sa faveur des pensions de vieillesse, ainsi que des bénéfices en cas de maladie et au décès, parce qu'elle estime que le travailleur et les personnes à sa charge ont droit à ces mesures de protection.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec l'industrie collatérale et ses concurrents. Ce qui le prouve, c'est qu'elle n'a jamais été engagée dans un procès important. Elle a toujours eu pour principe que les seules opérations commerciales satisfaisantes sont celles qui profitent raisonnablement à toutes les parties en cause. Elle n'a jamais réclamé rien d'outré à autrui.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec les consommateurs. Elle a continuellement amélioré la qualité et baissé les prix de ses produits. Elle a consacré des millions à la présentation et à la distribution de ces produits, pour qu'on puisse se les procurer partout.

En 1934, l'Imperial Oil a gagné \$3,023,400.12 avec sa fabrication et sa distribution au Canada. Cette somme peut vous paraître considérable mais, pour l'obtenir, l'Imperial Oil dut fabriquer et vendre pour \$82,841,311.15. Le marchand qui, pendant toute une année, aurait vendu pour \$8,280 de marchandises et réalisé un profit de \$300 ne serait pas considéré comme très prospère. En somme, les recettes nettes de l'Imperial Oil ne furent relativement pas plus élevées que celles de ce marchand.

L'Imperial Oil met de la loyauté en tout: fabrication, mesure et vente. C'est là, pense-t-elle, le secret du succès.

IMPERIAL OIL LIMITED

L'EMBLÈME D'UN **IMPERIAL** COMMERCE LOYAL

AVIS SPÉCIAL

**Vous pouvez maintenant acheter
LES MEILLEURES MARQUES DE
PEINTURE DOMESTIQUE PRÉPARÉE**

pour **3.75** le gallon

Pourquoi risquer une peinture de qualité douteuse quand vous pouvez obtenir à présent, les marques supérieures suivantes de peinture au blanc de plomb, à ce prix populaire?

Exigez l'une de ces marques renommées et éprouvées par un long usage pour tout votre peignurage extérieur. L'une ou l'autre vous assurera un travail d'embellissement remarquable et durable en même temps qu'une réelle économie.

Il y a un magasin qui les vend dans votre voisinage.

**SHERWIN-WILLIAMS
CANADA PAINT
MARTIN-SENOUR**

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(Suite)

Though this was the first church to be built on the island of Montreal outside the limits of the town, we know nothing more about it except that on Nov. 12, 1684, the bell that had just been acquired was blessed and given the name of Thérèse by its godparents, the Sieur Perthuis and Mlle Marie-Thérèse Dugué (2); this bell was later transferred to the new church and was finally broken in the collapse of the belfry on Aug. 4, 1817 (3). The parish must however have been fairly prosperous for on Sept. 10, 1679 they resolved to buy from Jean Raynaud dit Plancher a strip of land two arpents broad by twenty deep on which was a house which was to serve as a presbytery, the whole to cost 960 livres to be paid in beaver fur, money or wheat; on this land, belonging to the Fabrique, the new church and part of the present village have since built (4). The house with occasional additions and repairs served as a presbytery for over two hundred years; in 1857 the marguilliers discussed with some alarm "l'état de vétusté du presbytère et ses dépendances" and a commission consisting of a mason from Sault-au-Récollet and a carpenter from Rivière-des-Prairies was appointed to survey and report upon it. As a result considerable repairs were made in 1858, but it was no doubt felt that a larger and more modern house was desirable and in 1881 the present presbytery was built at a cost of \$4300 (5).

By 1705 the old church had become too small for the congregation and on June 24 of that year, M. de Belmont, Superior of the Sulpician Seminary in Montreal blessed the foundation stone of the present building. At first only the nave was built; it was not until 1740 that it was decided to lengthen the church and build the two side chapels and in 1741 the mason La Rose was paid 1018 livres 11 sols for this work; this payment was partly in money and partly in wheat, wooden beams and general merchandise to be obtained by La Rose from M. Hervieux, merchant of Montreal. In 1743 he was paid a

further 346 livres 2 sols again in money, wheat and goods; in the same year Joseph Dufraux, carpenter, and Jean Baptiste Coutourier, joiner, were paid respectively 846 livres and 300 livres in wheat, money and goods for work on the church, particularly on the roof and wooden vaulting. In addition to this the Fabrique had laid out a considerable amount for materials and in 1743 were still indebted to M. Hervieux for the sum of 2269 livres 14 sols and 4 deniers for goods supplied by him for the building operations then in progress (1).

Meanwhile additions had been made to the interior of the church. In 1726 a tabernacle for the high altar had been purchased from a member of the Levasseur family of Quebec — probably Noel Levasseur (1680-1740) — at a cost of 549 livres or possibly more, of which 371 livres were paid in wheat; in addition, 38 livres 6 sols were paid for freight in bringing the tabernacle up from Quebec and 34 livres for the boxes in which it was packed. This sum was raised partly by a voluntary subscription among the parishioners which produced 66 minots of wheat — the equivalent of 132 livres at the current price, and partly by selling the old tabernacle for 100 livres to the Fabrique of Longue Pointe. In 1730, 100 livres were paid to the Ursulines of Quebec for gilding the new one (2). In 1729, the joiner du Tramble had received 30 livres 10 sols for making the pews and for work done in the sacristy, in 1729-30, 13 livres were paid to a mason and 55 livres to Petit, a joiner, for constructing a gallery, while Louis Beaudry received 45 livres for the staircase leading up to it, and 18 livres were expended in feeding the workmen who were engaged on the job. In 1731 du Tramble was paid 41 livres for making a cupboard and a wooden cross (1). In addition in 1729, six candlesticks, a cross, a statue of the Virgin Mary, all brought over from France, cost 100 livres and three years later 60 livres were paid to the Ursulines for silvers the candlesticks. In 1731, a lamp was purchased for 100 livres, 66 livres being collected by voluntary contributions; two years later two holy water stoups were made for the church by the joiner Coutourier (2).

Nor was the provision of vestments neglected: In 1729, 48 livres had been spent upon material for making chasubles, in 1732 a cope was purchased from a M. Montfort at a cost of 50 livres and 22 livres were spent in 1735 upon white tafetas for an altar postal. Even larger sums had been expended in 1731 when what the accounts proudly describe as "la belle chasuble" was purchased for 169 livres, 13 sols, while M. Hervieux received 105 livres for a curtain to hang before "le grand tableau" — almost certainly the one over the high altar; four years later other pictures were obtained from a merchant named de Coagne at a cost of 192 livres, 30 livres being paid to Coutourier for making frames for them; and in 1738 M. le Corteulx supplied two pictures and two candlesticks silver plated on copper for 130 livres (3).

The building of the chapels and the lengthening of the church in 1740-43 naturally involved changes in the interior decoration. This seems to have been placed very largely in the hands of Antoine Cirier "menuisier sculpteur" and an inhabitant of the parish; during the years 1740 to 1745 he was paid 1290 livres 13 sols, partly in money, partly in wheat, bacon and merchandise for "making half of the vaulting, for taking down and replacing the retable, for making the altar rails (4) in the chapels, taking down, putting back and finishing the cornice round the church and other work." In addition in 1740 altar steps were made at a cost of 144 livres and 17 pews were installed in the new gallery at 4 livres 5 sols each (1).

The whole story of this building and equipping of the church as revealed to us by the accounts of the Fabrique give an admirable lesson in early church finance in New France: the donation of voluntary labour by the habitants in the early stages, the gradual way in which the church was added to and the necessary ornaments acquired, the use almost entirely of local skill in its decoration, the payments not only in money but also in kind, the raising of voluntary subscriptions or the making of special levies on the habitants to meet emergency expenses, the sale to less ambitious churches of ornaments that had been proudly replaced by more

splendid ones — in some degree all this could be duplicated in most of the parishes of New France.

But the real activity in decorating the church did not start until 1750. It has been said that this development was the result of the trained skill and enthusiasm of M. Joseph Dargent who was curé of Pointe-aux-Trembles from 1739 to 1747. His enthusiasm may well have played its part, but there seems to be no authority for the statements in Tanguay (2) and l'Annuaire de la Ville-Marie (3) that he was a skilled architect and provided the plans not only for the side chapels which were built during his lifetime, but for the retable which was not even commenced until three years after his death. However this may be, during the period 1750 to 1782 the parish spent 20,399 livres 2 sols 7 deniers on the interior decoration of the church (4). As these accounts do not always specify particular items it is impossible to divide the expenditure up among the various pieces of work that we know were carried out; but it is fairly certain that the parishioners started by erecting a great retable behind the high altar, and two smaller ones behind the altars in the side chapels. These were commenced in 1750 and work was still continuing on them as late as 1773. We also hear of a cornice which was made round the sanctuary and the chapels, of a tabernacle for one of the chapels (1759-60), of "un cadre doré" in 1782 which cost 950 livres, of window casements, and in 1773 of very extensive work done in the sacristy. In the accounts for 1774 there is a brief note reviewing the work done between October 1773 and Whitsun 1774: "Depuis le commencement d'obre 1773 jusqu'à la Pentecôte 1774 l'on a fait faire à l'Eglise la moitié de la grande frise, 14 colonnes, 60 grandes Rudentures, toutes les petites; ajustés et raccommodés les grands chapiteaux, fait les petits entiers, les 2 grands cadres, et un ange, des fenêtres, les 12 autres cadres incrustés d'entre les colonnes; fait en partie ou du moins achevés les bases et astragales des grandes colonnes et fait toutes les petites, et le cadre de la porte de sacristie" (1).

Who the sculptor was who carried out this decorative work during the earlier years of the period 1750-1782 it is impossible to say with certainty; they were years of war and some financial stringency; indeed we find in the accounts mention during the period 1762-1765 of carved woodwork which had been purchased by the church, but was not as yet erected (2). But from 1770 onward we once more find the name of Antoine Cirier; with him there appears from 1772 to 1774 a certain Belleville, also described as "Sculpteur", and though Cirier seems to have carried out the bulk of the wood carving we have no authority for supposing that Belleville was subordinate or inferior to him. In addition to all this decorative work a new floor was put into the church and sacristy and considerable repairs such as reroofing had to be done to the exterior of the church; in part, at any rate, these were met by special levies on the habitants (3).

In these thirty years the body of the church had been made beautiful and the parish was not forgetful of the need for ornaments and vestments to adorn the setting that the glittering walls of the sanctuary now provided. In 1752-4 they purchased three altar frontals of gilded leather for 169 livres 10 sols, and in 1781 a crimson one which cost 360 livres (1); in 1753 two pictures of the Virgin Mary and of St. Joseph respectively were bought for 236 livres and two curtains to cover them were added at a cost of 77 livres, 4 sols; these still hang one on each side of the main altar. In 1778 a splendid velvet canopy cost 526 livres, 17 sols and in the years between 1769 and 1784 no less than 7467 livres, 9 sols were expended on vestments of every description, brocade and other materials (2). In addition to this very considerable expenditure, 169 livres, 16 sols were spent on two burettes in 1775, and two years later a chalice and a censor cost 760 livres; in 1782 a monstrance was purchased for 500 livres, the old one being sold for 250 livres, while in the following year the women of the congregation collected 264 livres out of the 300 that were paid for a new ciborium (3). Thus during these thirty years more than 30,000 livres had been spent on the decoration and ornaments of the church.

Ce que Fume le Sage / Cigares WHITE OWL 5¢

La reconnaissance est la mémoire du coeur. — Massieu. C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté. Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable.

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis "Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No 41 Avenue Bégin, Lévis.

F. FICHETTE, J.-A. GAGNON
Président. Gérant.

Chaque Paquet de 10¢ de PAPIER A MOUCHES WILSON

10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

THE WILSON PLY-PAD CO., Hamilton, Ont.

Souper Berceuse



Au moment de mettre au lit les petits enfants, fatigués de leurs jeux, on doit leur donner, pour leur repas du soir, des aliments nourrissants et faciles à digérer.

Les Flocons de Maïs Kellogg absorbés le soir, par les petits, favorisent leur sommeil. Des épreuves, sous la surveillance d'une université, l'ont parfaitement démontré. Les enfants alimentés de Flocons Kellogg, au souper, ont dormi 30% plus paisiblement que ceux qui avaient absorbé des aliments plus lourds.

Les Flocons Kellogg refont l'énergie sans surcharger l'estomac. Agréables et appétissants, ils régulent les enfants de leur croissant et de leur saveur exquise. Prêts à servir.

On trouve les Flocons de Maïs Kellogg dans toutes les épiceries. Economiques, ils sont prêts à servir à la sortie du sac WANTITE qui est enfermé dans le carton rouge et vert. Fabriqués par Kellogg, à London, Ont.

FLOCONS DE MAIS

Kellogg



FRAIS SORTIS DU FOUR SAUCEUR EXQUISE

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé: ceux qui désespéraient même de leur cas ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles dérangent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITE, la MAUVAISE DIGESTION la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES de ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franco le port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO., Limited, Brockville, Canada.

GEORGE MÉCRIT QU'IL TRAVAILLE TOUS LES SOIRS AVEC PIERRE À BALANCER LA CAISSE

LES PAUVRES SE DONNER TANT DE PEINE POUR VÉRIFIER QUELQUES MAUVAISES ADDITIONS QUANT IL FAIT SI CHAUD

VOYONS, COMBIEN DE CAISSES AVONS NOUS BALANÇÉES DEPUIS LE DÉPART DE MARTHE ET DE MARIE POUR LA CAMPAGNE?

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES BOSWELL

(à suivre)

LA CAISSE D'ECONOMIE de Notre Dame de Québec

Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hres à 8.30 hres.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débiteurs, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.



L'HON. WILFRID GAGNON
Ministre du Commerce et de l'Industrie

Le nouveau ministre du Commerce et de l'Industrie naquit dans la division Saint-Jacques de Montréal, le 15 septembre 1898, du mariage de Narcisse Gagnon, industriel, et d'Octavie Julien. Il fit ses études primaires d'abord à l'École Saint-Jacques, dans le quartier du même nom, puis au Collège Notre-Dame et son cours classique au Collège Sainte-Marie, dirigé par les Pères Jésuites, d'où il sortit bachelier ès arts en 1918. Le 9 mai 1922, il épousa Yvonne Sénécal, en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes de la paroisse Saint-Jacques. Cinq filles, Yolande, Madeleine, Thérèse, Monique, Louise et trois fils, Emile, Wilfrid et Pierre sont nés de cette union, famille dont il est fier et dont il fait le bonheur.

A la suite de ses études classiques, au cours desquelles il commença à manifester et à faire valoir ses talents de meneur et de chef, M. Wilfrid Gagnon fut parmi les rares de son temps et un des pionniers du genre à démontrer pratiquement qu'il y avait avantage, même pour des bacheliers de l'enseignement secondaire, à s'écarter de la voie routinière des professions traditionnelles. Aussi, quand il aborda l'industrie de la chaussure, où son père s'était fait un nom et une fortune, il était prêt et tellement que, relativement jeune encore, il se sentit bientôt de taille à assumer une large part des responsabilités de l'entreprise et accepta la vice-présidence du conseil d'administration de la Maison Aird & Son, fondée et établie dans la division Saint-Jacques il y a trente-huit ans. C'est en 1922. Deux années plus tard, à la mort de son père, M. Gagnon prit en main l'entière direction de l'entreprise dont il est maintenant le président, depuis deux ans.

Aujourd'hui, l'honorable Wilfrid Gagnon est le directeur-proprétaire de deux importantes entreprises commerciales: la Maison Aird & Son Limited qu'il tient de son père et l'autre, la Maison Wilfrid Gagnon Limited, fruit de sa personnalité initiative, toutes deux spécialisées dans la fabrication des chaussures et employant quelque 500 ouvriers et ouvrières, qui le considèrent non comme un maître mais comme un ami.

Tous ces titres, autant que l'influence de ses nombreuses relations personnelles, ont valu à M. Gagnon, par un vote unanime de ses collègues, sa promotion au poste enviable de président général de l'Association canadienne des manufacturiers de chaussures et de l'Association des manufacturiers de chaussures du Québec, ainsi que celle de directeur de la Dominion Travelers Association et de conseiller de la Chambre de Commerce, ce qui est bien propre à relever, dans une large mesure, le prestige des hommes d'affaires de notre nationalité canadienne française.

L'honorable Wilfrid Gagnon est aussi membre du Board of Trade, membre, depuis 1922, du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb, membre du Club de Réforme, membre à vie et bienfaiteur insigne de la Palestre Nationale, membre du Club de golf Laval-sur-le-Lac.

Le nouveau ministre du Commerce et de l'Industrie est un exemple précieux pour la jeunesse industrielle laquelle peut voir en lui tout ce que peut une légitime ambition appuyée d'un énergie et persévérance vouloir mais, surtout, inspirée par des convictions sociales et religieuses sincèrement vécues.

Programme de travaux

Ottawa, 22. — Selon l'entente conclue lundi entre l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Affaires municipales de Québec, et l'hon. Norman Rogers, ministre fédéral du Travail, plusieurs milliers de résidents de Québec travailleront jusqu'à l'hiver prochain pour la mise à exécution d'un programme de travaux publics de \$4,500,000 dans la province. Il s'agit de cons-

truction de routes, de ponts et d'autres entreprises de voirie.

L'accord sera ratifié dans une journée ou deux. Les autorités québécoises désigneront ensuite les nouvelles routes et les nouveaux ponts à construire. Des travaux de gravelage et de macadamisage sont compris dans le programme.

Il est entendu que cinquante pour cent des travailleurs qui seront embauchés devront être biffés des listes de l'assistance publique.

Dates Lévisiennes

..... PAR

M. Pierre-Georges Roy

EN VENTE
Au Collège de Lévis

Au bureau de la

Bibliothèque paroissiale

et aux

Bureaux du "Quotidien"

Prêts Populaires

Afin de fournir des facilités d'emprunt à toutes les classes d'employés et de professionnels, La Banque Canadienne de Commerce annonce la création, le lundi 13 juillet, d'un service de Prêts populaires dans la Province de Québec. Un département spécial a été ouvert à Montréal, 980, rue Ste-Catherine, ouest, au 2e étage, en vue de faire des prêts aux ouvriers, employés et professionnels, hommes et femmes, mais les demandes peuvent se faire à n'importe quelle succursale de la Banque à Montréal ou ailleurs dans la Province de Québec.

Le plan, brièvement, permet à tout résident qui a un emploi stable et qui constitue un risque acceptable de demander un prêt. La seule garantie requise est:

- 1.—que l'emprunteur ait une bonne réputation;
- 2.—qu'il ait un emploi stable;
- 3.—qu'il obtienne les signatures de deux autres personnes solvables comme caution, qui aient elles-mêmes une bonne réputation et un revenu satisfaisant.

Les prêts varient de \$60 en montant par multiples de \$12 et sont d'une durée d'un an. Pour accumuler plus facilement le total du prêt à même son revenu mensuel, l'emprunteur convient de faire douze dépôts mensuels égaux à un compte d'épargne de telle sorte que le solde du compte d'épargne à la fin de la période sera suffisant pour rembourser le prêt. Sur ce compte d'épargne, la Banque accorde le taux courant d'intérêt. Une police d'assurance-vie prise par la Banque au nom de l'emprunteur protège la succession de ce dernier et les cautions advenant sa mort. Le coût de cette assurance est de 50c les \$100 et il est acquitté à même l'intérêt accumulé sur les soldes du compte d'épargne.

Les prêts sont escomptés au taux de 6 pour cent. Il y a un minimum de frais de service de 50c et un maximum de \$3, suivant le montant du prêt. Voici un exemple qui montre ce qu'il en coûte à l'emprunteur:

Prêt. \$60.00
moins
Escompte à 6% . . . \$3.60
Frais de service. . . . 50
Timbre d'accise. . . . 03 4.13

Produit net. \$55.87

La Banque insiste sur le fait qu'elle ne désire aucunement encourager les gens à contracter des dettes inutiles ou trop lourdes, mais elle est d'avis que si le besoin d'emprunter surgit à la suite de circonstances imprévues, en particulier dans les cas de maladie, de notes du dentiste, d'approvisionnement de charbon pour l'hiver, de réparations nécessaires et d'améliorations à sa maison, et autres besoins de même nature, elle peut rendre de véritables services en prêtant à faibles taux et selon un plan raisonnable de remboursement budgétaire. Il y a un autre avantage à ce plan en ce qu'après avoir accumulé au compte d'épargne une somme suffisante pour rembourser l'avance, l'emprunteur aura acquis l'habitude de faire des dépôts réguliers, se créant par là même une réserve pour les besoins extraordinaires de l'avenir.

Le plan a suscité des commentaires favorables de la part de grands patrons. L'impression générale est qu'en accordant des facilités de crédit d'après un plan de remboursement budgétaire, aux ouvriers et aux personnes jouissant de revenus modestes, la Banque rend un service précieux. Déjà, quelques grands patrons ont demandé des renseignements détaillés sur le plan en vue de le porter, spécialement à l'attention de leurs employés afin que ceux-ci sachent qu'il existe un service de banque leur permettant d'emprunter en cas de besoin.

6,360 visiteurs

Corbeil, 22. — On estime à 6,360 le nombre des visiteurs qui, samedi et dimanche, se sont rendus à Corbeil, pour voir les jumelles Dionne.

On a compté 2,120 automobiles.

Pour les baigneurs

Dans une lettre qu'elle envoie, cette semaine, à tous les révérends curés de la province, la Ligue de Sécurité fait encore une fois appel à la collaboration de nos pasteurs au Plan Quinquennal contre l'accident. Cette fois, elle leur demande de mettre leurs ouailles en garde contre les dangers des noyades qui, à cause de la popularité grandissante de la natation et des divers sports aquatiques, se classent dans la même catégorie que l'automobile comme destructeur de nos populations.

La ligne de sécurité transmet à chaque curé trois copies d'un feuillet spécial sur lequel sont énumérés plusieurs conseils très pratiques aux baigneurs et au verso duquel on trouve une affiche montrant l'équipement que doit posséder une plage où l'on veut sauvegarder la vie des gens.

Cette série de conseils qu'il semble bon de répéter ici est la suivante. Elle a été élaborée par la Ligue de Sécurité qui prend en considération les principaux éléments de danger:

- 1.—Apprenez à nager parfaitement. Sachez faire la planche pour vous reposer. Nagez lentement au début ne vous épuisez pas.
- 2.—Ne vous baignez jamais après un repas. Attendez au moins deux heures après avoir mangé. Ne nagez pas longtemps avant de déjeuner.
- 3.—Ne vous plongez jamais dans un endroit dont vous ignorez la profondeur.
- 4.—Ne vous baignez jamais seul. Ayez toujours un bon nageur avec vous. Si l'eau est très froide, trempez-y d'abord vos pieds.
- 5.—Ne vous aventurez pas au large. Pour faire un long trajet, faites-vous accompagner d'une embarcation.
- 6.—Gardez-vous des cours d'eau où le courant est très fort, où il y a des remous.
- 7.—Ne vous baignez jamais quand vous avez très chaud ou artificielle. Vous pouvez sauver votre vie dans un cas d'urgence.

Au secours des leurs

Washington, 22. — Craignant pour la sécurité de 1,582 Américains actuellement en Espagne, le gouvernement des Etats-Unis a ordonné à deux de ses vaisseaux de guerre, hier soir, de gagner immédiatement les eaux espagnoles afin d'évacuer les nationaux américains si nécessaire.

Cette décision a été prise par le secrétaire d'Etat Hull à la suite d'une longue conférence avec l'amiral William-H. Stanley, Secrétaire intérimaire de la Marine, qui a donné les ordres voulus pour modifier l'itinéraire des deux navires.

Ces vaisseaux de guerre sont l'Oklahoma, actuellement à Cherbourg, France, comme unité de l'escadre d'entraînement des aspirants de marine, et le U.S.S. Quinsey.

On présume que les aspirants de marine qui sont à bord de l'Oklahoma seront transférés sur d'autres unités de l'escadre d'entraînement afin de laisser le plus d'espace possible à bord pour les nationaux américains, s'il faut les évacuer.

—Celui qui ne se rend pas de plus en plus habile dans son état recule au lieu d'avancer dans la vie. — Franklin.

faire de la nage.

8.—Dans une embarcation, ne changez pas de place; ne surchargez pas. Si vous renversez, au large, ne vous dirigez pas vers le rivage, mais tenez-vous à l'embarcation en attendant le secours.

9.—En cas de danger, ne perdez pas la tête! Ne gesticulez pas avec les mains, au dessus de la tête; cela vous fera caler. Appelez lentement et distinctement au lieu de crier à plein gosier, afin de ne pas complètement vider vos poumons de l'air qu'ils contiennent.

10.—Apprenez les différentes méthodes de sauvetage. Sachez quand vous avez très chaud ou artificielle. Vous pouvez sauver votre vie dans un cas d'urgence.

LES EVENEMENTS POLITIQUES

(Suite de la page 1)

M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve à la Chambre des Communes, a parlé, hier soir, à la radio, en faveur de l'hon. M. Godbout. Au milieu de son discours, il s'est adressé aux auditeurs de langue anglaise. "Vous savez, dit-il à ces derniers, comment vous avez été traités dans le passé, mais vous ne savez pas comment vous l'auriez été si le gouvernement n'avait pas été libéral". Pour répondre à un article de rédaction d'un journal de Montréal, M. Fournier a nié avoir dit à l'assemblée de L'Islet, dimanche dernier, que "le libéralisme était une religion".

"Les libéraux ne sont pas dans la lutte pour assouvir des haines, dit au début de son discours M. Fournier. Nous respectons les autres parce que ce respect fait partie du respect de soi-même". Plus loin, le député de Maisonneuve ajouta: "Nous sommes et nous avons toujours été des libéraux et les élections ne sont pas pour nous une occasion de changer de chef ou de parti. Les libéraux n'ont pas honte de leur passé; il y a peut-être eu dernièrement dans notre parti des défaillances, mais nous avons dans ce parti ce qu'il faut pour réparer les erreurs du passé".

Après avoir dit que les libéraux fédéraux sont dans la lutte provinciale avec l'hon. M. Godbout, M. Fournier parle anglais et il répond ensuite à l'article publié contre lui "dans une feuille rose de Montréal", dit-il. Dans cet article on prétendait que M. Fournier avait dit à L'Islet que "le libéralisme était une religion". "Je n'ai jamais dit cela, déclara M. Fournier, car nous, les libéraux, nous ne sommes pas dans la lutte pour faire de la religion, mais pour faire des affaires. Je suis un catholique et je ne crois pas que je doive être un tory à cause de cela".

Après la réunion du cabinet, ce matin, on a appris que les travaux de voirie pour un montant de \$4,500,000 commencent immédiatement.

M. Jacques Casgrain a fait une déclaration dans laquelle il dit qu'il appuie la candidature de M. Wilfrid Hamel qui semble rallier tous les suffrages. M. Jacques Casgrain sera l'adversaire de M. Osear Drouin, dans Québec-Est.

Travaux repris

Edmonton, 22. — On reprendra les travaux de prospection dans de nouveaux champs miniers au nord du pays cet été. Le nombre des prospecteurs qui se rendront dans les parages nordiques à la recherche de l'or et des autres métaux précieux sera très considérable, d'après les informations obtenues ici. L'an dernier, plusieurs districts miniers prometteurs ont été découverts.

—En sacrifiant tout à son devoir on est sûr d'arriver au bon hour. — Florian.

Etatisation proposée

Mexico, 21. — On a proposé hier devant la commission conjointe permanente du Congrès d'étatiser l'industrie électrique du Mexique pour tâcher d'éviter les grèves qui se produisent actuellement dans cette industrie.

L'obésité est l'attitude raisonnable du voyageur qui, arrivant en pays inconnu, prend un guide pour lui en montrer le chemin. L'adolescent qui entre dans la vie est ce voyageur; et ses parents, ses maîtres sont ce guide auquel il doit se conter pour ne pas s'égarer. — Abbé G. Davot.

Le CANADIEN NATIONAL sert les intérêts économiques du pays.

Le Canadien National dessert presque tous les centres importants ainsi que les régions lointaines les plus diversifiées du pays. En maints endroits, il est le seul à offrir des facilités ferroviaires. La longueur de son réseau le classe au nombre des plus vastes entreprises de transport du monde. Cependant, cette supériorité lui importe moins que l'étendue et l'efficacité des services qu'il s'efforce d'assurer au public.

Le réseau national emploie un personnel nombreux. La nature et la multiplicité de ses services lui permettent de jouer un rôle important et indispensable dans la vie industrielle et commerciale du pays. Ainsi, il contribue à l'exploitation de sources nouvelles de richesse, facilite la distribution des matières premières et des produits ouvrés et assure le paiement de sommes plus considérables en traitements et salaires.

Bien qu'il obtienne ses transports de céréales, minéraux, produits forestiers, etc., d'un territoire dont la majeure partie est habitée par une population éparsée, ses taux n'en sont pas moins très bas. De fait, les taux des transports en petite vitesse des chemins de fer canadiens sont probablement les plus bas au monde. Sait-on, par exemple, que le Canadien National perçoit moins qu'un sou par tonne au mille?

Le Canadien National paie en salaires à ses employés plus de la moitié de chaque dollar reçu et ses achats de produits canadiens se chiffrent à plusieurs millions chaque année. Il paie, annuellement, plus de six millions de dollars en impôts divers.

Ved, brièvement exposés, des faits d'un immense intérêt pour tout Canadien. Puisse-t-ils faire apprécier davantage la large contribution qu'apporte cette vaste entreprise ferroviaire au commerce et au développement du pays, puisse-t-ils, aussi, montrer tous l'ampleur des services qu'il est susceptible de rendre dans l'avenir. Le redressement économique qui commence à s'accroître un peu partout favorise, d'ores et déjà, une utilisation plus grande des facilités de transport du Canadien National, lequel est impatient de servir le public plus efficacement et plus économiquement que jamais. Ses services comprennent le transport des voyageurs et des marchandises, les messageries, les télégraphes, les paquebots et les hôtels.

Durant cette saison le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent de Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

